



L'alliance du centre et de la droite contre l'initiative Minder doit se mettre d'accord rapidement

À l'instar du Conseil national, le Conseil des États a approuvé le prolongement du délai de traitement pour l'initiative « contre les rémunérations abusives ».

Le Parlement est visiblement toujours décidé à élaborer une solution constructive. Il appartient maintenant aux partis du centre et de droite de proposer une solution compatible avec les besoins de l'économie. Le contre-projet indirect présente toujours des défauts. Il s'agit maintenant de poursuivre et de clore rapidement les délibérations sur ce projet. Avec ses 24 dispositions constitutionnelles rigides, l'initiative populaire nuit à la place économique suisse.